



S'ORIENTER VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Juin 2016

Actualités

Séminaire « Énergie et climat »

La Fédération des Parcs organise les 29, 30 juin et 1^{er} juillet, dans le parc du Périgord-Limousin, son séminaire annuel sur le thème « La transition en action : construire une réponse rurale portée par les acteurs locaux ». Le programme permettra d'aborder différents thèmes comme les plateformes de rénovation des bâtiments, la mobilité sur le territoire ou encore la stratégie énergétique territoriale intégrant les entreprises.

Congrès développement durable des CCI de France

CCI France invite le 18 octobre 2016 l'ensemble des collaborateurs, élus et partenaires, à une journée de réflexion sur le thème « Développer la croissance et la compétitivité des entreprises et des territoires... de la COP 21 à la COP 22 ». Quatre ateliers thématiques animeront ce rendez-vous en amont de la COP22. [Retrouvez le pré-programme](#)



Résultats de l'enquête contractualisation CCI-PNR

Suite à l'envoi en septembre dernier d'un questionnaire sur les relations partenariales CCI-PNR, nous vous invitons à prendre connaissance [des résultats de l'enquête](#). Quatorze collaborations sont ainsi ressorties permettant d'identifier les thèmes des partenariats, les modes d'interventions ainsi que les cibles ou encore les bonnes pratiques transposables.

PARTENARIATS LOCAUX

MISE EN PLACE DE CIRCUITS DE PROXIMITÉ : LE CERCLE VERTUEUX LOCAL

Grâce à leur connaissance du tissu économique et des spécificités de leur territoire, CCI et PNR sont les acteurs incontournables de la mise en réseau et de la création de synergies locales. Voici deux exemples, parmi d'autres, de valorisation et de création de richesses.

Industrie : mise en place d'un circuit inter-entreprises de valorisation du carton pour alimenter une papeterie locale



Dans le cadre d'un projet d'écologie industrielle, une vingtaine d'entreprises a été accompagnée par la CCI Puy-de-Dôme et le PNR Livradois-Forez pour identifier des synergies entre leurs activités. Celles-ci visaient la rationalisation de leurs coûts d'approvisionnement, de logistique, de traitement de déchets, et l'économie des ressources naturelles. Un bilan de leurs flux a permis de dégager plusieurs pistes dont une sur les déchets de cartons. Pourquoi ce choix ? Etienne Clair, responsable du pôle « Développement économique » du PNR du Livradois-Forez, explique : « la plupart de ces entreprises génèrent des déchets carton, qui partent dans des circuits nationaux et internationaux alors que des entreprises locales, implantées sur le bassin, utilisent ces déchets dans leur process de production ». Fortes de ce constat, les

entreprises se sont réunies pour établir un cahier des charges mis en consultation auprès de tous les collecteurs du bassin.

Aujourd'hui, un ensemble d'entreprises sont bénéficiaires de cette démarche. [La société Claustre Environnement](#) (lauréate du concours création/reprise du Parc en 2008) assure la collecte des cartons et les achemine à la papeterie locale. [La papeterie de Giroux](#) fabrique le papier qui approvisionne par train [la cartonnerie CELTA](#), située à Courpière à une dizaine de kilomètres. Pour terminer la boucle, [l'entreprise Durolle Emballages](#) (fabriquant d'emballage carton pour la coutellerie) a associé son savoir-faire à celui d'Amplitude (entreprise de communication et de design) afin de lancer une gamme de mobilier éco-conçu en carton sous [la marque ORIKA](#). Chaque année ce sont ainsi près de 200 tonnes de carton qui sont traitées localement !



Restauration : Valorisation des produits locaux et accueil de qualité, les deux piliers de la marque « Restaurateurs de l'Avesnois »

Le Réseau des « Restaurateurs de l'Avesnois » a été créé en 2012 par le PNR de l'Avesnois en collaboration étroite avec la CCI Grand Hainaut dans le but de mettre en relation producteurs fermiers et restaurateurs et de promouvoir les Chefs valorisant leur territoire. La marque « Restaurateurs de l'Avesnois » engage ainsi les restaurateurs à proposer au minimum une Assiette de l'Avesnois (plat principal avec au moins 2 ingrédients locaux), une entrée et un dessert à base de produits locaux et 2 boissons locales. Pour y parvenir, le Parc accompagne les Chefs dans la recherche des produits. Afin de garantir un bon niveau d'accueil et de service, le restaurateur doit également obtenir la marque « Qualité Tourisme » avec l'accompagnement

de la CCI qui assure la promotion du réseau auprès des restaurateurs du territoire. En parallèle, différents outils de communication ont été mis en place pour faire connaître le réseau et ses valeurs. Au sein de chaque établissement, les producteurs partenaires sont mis en valeur ainsi que les activités du territoire.

Après 4 ans de fonctionnement, Philippe Lesage, responsable de pôle développement économique en milieu rural du PNR de l'Avesnois, identifie « un réseau de 12 restaurants dont la plupart vont plus loin que le cahier des charges, certains utilisant plus de 50 % de produits locaux. En moyenne, chaque restaurateur travaille avec 4 ou 5 producteurs et des relations durables se sont créées. Les retours clientèles sont très positifs sur l'approvisionnement local et plusieurs clients ont découvert des producteurs chez qui ils vont s'approvisionner directement ».

AU NIVEAU NATIONAL : DES PISTES DE COLLABORATION ?

Lancement de la marque unique « Valeurs Parc naturel régional »

Avec leurs partenaires, les Parcs s'attachent à structurer, mettre en réseaux et valoriser les entreprises locales. L'attribution de la marque à des produits et services s'inscrit dans un objectif de création de plus-value partagée pour les entreprises et le territoire, et de création de circuits de proximité. Elle permet de valoriser les efforts de différenciation d'une entreprise et son choix d'adhérer au projet du Parc. Depuis une vingtaine d'années, 2000 entreprises se sont vues attribuer la marque par 40 parcs sur la base de près de 300 chartes de marquage de produits agricoles, artisanaux et prestations touristiques.

20 ans après, les Parcs passent un nouveau cap en créant une marque unique et commune à



tous les Parcs « Valeurs Parc naturel régional ». Le bloc graphique de la marque est complété par l'ajout du nom de chacun des Parcs, traduisant l'ancrage territorial. Cette identité graphique possède aussi une signature verbale : « Engagés ensemble pour le respect de la nature, l'épanouissement de l'Homme et l'économie locale », traduisant nos 3 valeurs « nos valeurs sont vos valeurs. »

Cette marque vise une plus grande lisibilité au plan national, une approche marketing plus affirmée avec recherche de valeur ajoutée confortée pour des entreprises bénéficiaires en plus grand nombre. En 2016, des campagnes de relations presse et Facebook sont lancées en s'appuyant sur la rubrique « Consommer Parc » du site de la Fédération des Parcs et des supports de communication mutualisés au sein du réseau.

Économie circulaire : Renforcer votre démarche grâce à Act'if !

Le réseau des CCI est en train de déployer sur le territoire national Act'IF, un outil de quantification et de géolocalisation de flux qui permet la mise en œuvre d'une démarche d'économie circulaire entre entreprises et organisations. C'est-à-dire ? Créer des liens entre entités d'un même territoire, pour que ce qui ne leur sert plus puisse servir à une autre et pour mutualiser les équipements sous exploités. Les organisations peuvent ainsi partager l'utilisation de camions, récupérer les biodéchets pour alimenter leur unité de méthanisation, créer des emplois multi employeurs, ou encore récupérer les déchets d'emballages pour leur propre production... L'accompagnement par la CCI permet de trouver

une solution locale à des problématiques de sourcing, de gestion de déchets ou encore de transport. Suite à un diagnostic de flux grâce auquel sont identifiés les besoins, la base Act'IF permet ensuite de trouver l'offre complémentaire.

Piloté par un tiers de confiance, Act'if garantit la confidentialité des données et fournit des solutions concrètes aux acteurs du territoire concerné. Des synergies sont ainsi créées entre des entités qui ne se côtoient pas habituellement. L'utilisation d'Act'IF leur permet de renforcer leur compétitivité et leur ancrage territorial. Pour Anne-Claire Richardot, chargée de mission RSE et économie circulaire à CCI France, « les territoires sont aussi gagnants grâce à la création de filières et à l'identification de potentiels de développement économique nouveaux ou sous exploités ».

CONTACTS

CCI France : Louise de Torcy - 01 40 69 38 57 - l.detorcy@ccifrance.fr

FPNRF : Stéphane Adam - 01 44 90 80 19 - sadam@parcs-naturels-regionaux.fr